

Montréal, 9 octobre 2019

A l'attention de la Commission permanente de la ville de Montréal

Sujet : Lettre d'opinion sur la consultation concernant le Contrôle des circulaires

Je suis une citoyenne résidente de la ville de Montréal, arrondissement Mercier Est. Je tenais à exprimer mon support à la démarche lancée pour contrer les circulaires publicitaires livrés à domicile de façon systématique sans en avoir fait la demande.

Personnellement, j'ai mis un autocollant affichant clairement ne plus souhaiter en recevoir à ma porte. Or, le camelot du Publisac distribue son sac de circulaires régulièrement sur mes marches d'escalier devant ma porte d'entrée résidentielle. Or, je ne souhaite pas consulter ces dépliants papiers. Je considère qu'ils ne font que contribuer à polluer l'environnement par son sac de plastique, mais aussi tout le papier gaspillé inutilement. A l'ère des technologies actuelles, je préfère consulter les dépliants par l'utilisation d'internet qui me donne une information plus détaillée et qui est davantage respectueuse de l'environnement. Je demande donc que :

- les circulaires ne soient livrés qu'aux endroits qui demandent spécifiquement de les recevoir;
- bannir tout sac de plastique pour la livraison de ces circulaires;
- encourager un règlement avec des amendes advenant un non-respect de cette orientation écologique;

Je crois que nous devons tous agir activement, un pas à la fois, pour aider à maximiser toutes mesures nécessaires à préserver notre écologie, notre environnement et notre planète.

Merci beaucoup de l'attention portée à ma requête.

Nadye Laflamme